

Éducation et Construction du Lien Politique au Togo

BATAMA Kodjo

Doctorant en Philosophie de l'Éducation

Université de Kara

batamabarnabe@gmail.com

ALOSSE Dotsè Charles-Grégoire

Professeur Titulaire en Philosophie Politique

Université de Kara

charles.alosse@gmail.com

Résumé

Le système éducatif togolais doit sa forme et son contenu actuel à la réforme de l'enseignement de 1975. Les principes et les objectifs généraux de cette réforme accordent d'abord une priorité à la démocratisation de l'enseignement, à la construction d'un système scolaire rentable et à l'adaptation de l'école aux réalités du pays et son orientation vers une plus grande professionnalisation. À partir des valeurs de démocratisation, de rentabilité et de professionnalisation contenues dans cette réforme, ce propos vise à montrer comment l'éducation peut contribuer à rétablir le lien politique au Togo. Il propose la réalisation du lien politique au Togo à partir des valeurs éducatives contenues dans la réforme de l'enseignement de 1975. Ainsi, la mise en œuvre des principes de l'école nouvelle véhiculés dans la réforme permet la réalisation du lien politique au Togo. Il convient de promouvoir les valeurs démocratiques et républicaines à même de fédérer les Togolais autour de projets politiques de construction d'identité nationale par-delà les particularismes communautaires.

Mots-clés : Citoyenneté, éducation, identité, nation, politique, Togo.

Abstract

The Togolese education system owes its form and current content to the 1975 educational reform. The general principles and objectives of this reform give priority to the democratization of education, the construction of a cost-effective school system and the adaptation of schools to the realities of the country and its orientation towards greater professionalization. Starting from the values of democratization, profitability and professionalization contained in this reform, this paper aims to show how education can contribute to restoring political ties in Togo. It proposes the realization of the political link in Togo based on the educational values contained in the 1975 education reform. Thus, the implementation of the principles of the new school conveyed in the reform allows

the realization of the political link in Togo. It is advisable to promote democratic and republican values in order to unite the Togolese around political projects of national identity construction beyond community particularities.

Keywords : *Citizenship, education, identity, nation, politics, Togo.*

Introduction

Les défis de l'éducation en Afrique post-coloniale et au Togo particulièrement sont multiples et variés. Mais, avant cela, au tout début du XXe siècle, le système éducatif du Togo sous la domination coloniale fut, d'après N. L. Gayibor (1997), l'œuvre du gouverneur allemand Julius von Zech. En 1903, ce dernier redéfinit d'une part les objectifs de cette éducation à dominance confessionnelle, et d'autre part, améliora les structures administratives pour mieux répondre aux nouveaux objectifs. Il organisa l'enseignement en école d'enfants, école de village, école de station qui menaient soit au séminaire (école de formation des religieux), soit à une école professionnelle, de perfectionnement ou à une école complémentaire. L'éducation coloniale française au Togo sera quant à elle essentiellement marquée par la réforme opérée par le gouverneur Bonnacarrère à travers l'Arrêté du 4 septembre 1922. Cette réforme va structurer la scolarisation de la jeunesse togolaise en école de village, école rurale ou régionale, l'enseignement secondaire général, technique ou professionnel pouvant ouvrir l'accès à l'enseignement régional de l'Afrique Occidentale Française (AOF). Elle sera marquée par l'introduction des diplômes d'État dont le Certificat d'Études Primaires (CEP). Après l'indépendance acquise le 27 avril 1960), l'État togolais va prendre en charge son système éducatif comme tous les autres secteurs d'activités publiques. Cette réappropriation sera matérialisée par la Réforme de l'enseignement de 1975, issue de l'ordonnance n° 16 du 6 mai 1975, qui demeure jusqu'aujourd'hui, le cadre général qui organise et structure l'école togolaise en définissant ses finalités, ses méthodes, ses moyens, son organisation. En effet, l'avènement de l'indépendance exigea des nouvelles autorités politiques togolaises, la nécessité de réorganiser le système d'enseignement issu de la colonisation, en lui fixant des objectifs devant permettre de renforcer le lien politique l'unité nationale, la cohésion sociale. Parmi les défis que

doit relever l'éducation au Togo figurent en bonne place celui de répondre aux besoins de développement, aux aspirations légitimes d'émancipation, aux exigences internationales, etc. Mais, avant tout, il s'agit de reconstituer le tissu national pour renforcer la fibre patriotique. D'un autre côté, les défis structurels, culturels, économiques et sociopolitiques du Togo entravent l'enracinement d'un système éducatif moderne, innovant, universel, inclusif, adapté aux réalités locales et qui fait la promotion de l'égalité du genre comme stipulé dans la Réforme de l'enseignement au Togo de 1975. Dans ses principes comme dans ses finalités, ladite Réforme fait une part belle à la démocratisation de l'enseignement, à la construction d'un système scolaire rentable et à l'adaptation de l'école aux réalités propres au pays et son orientation vers une plus grande professionnalisation.

Un demi-siècle plus tard, il continue d'exister une dichotomie entre les principes et la réalité, entre les finalités théoriques et la pratique éducative. Malgré les choix, décisions et actions politiques, programmes, infrastructures et pratiques pédagogiques, les fruits tant attendus de la Réforme peinent à être perceptibles. Ceci ouvre la porte aux inégalités sociales et scolaires préjudiciables au vivre-ensemble. Du coup, la construction du lien politique à partir de l'école demeure un projet. À cela s'ajoute la déconnexion entre les curricula et les besoins du marché de l'emploi ou les réalités locales. L'enseignement technique et professionnel est le parent pauvre du système. Outre ces facteurs endogènes, d'autres plus exogènes empêchent l'éducation d'unir les Togolais autour d'un même idéal politique pour un vivre-ensemble harmonieux. Les crises politiques, économiques et sociales freinent l'impact des politiques publiques sur le système éducatif et sur la construction du lien social. De fait, l'instabilité politique et les crises socioéconomiques limitent l'accès à l'éducation et amplifient le sentiment d'exclusion de certains.

Dès lors, le problème qui se pose est celui de la réalisation du lien politique au Togo à partir des valeurs éducatives contenues dans la réforme de l'enseignement au Togo de 1975. La question principale est la suivante : quelle peut être la contribution de l'école dans le rétablissement du lien politique au Togo ? Cette interrogation fondamentale engendre trois autres qui s'ordonnent comme suit : Quelles sont les valeurs démocratiques contenues dans la réforme de l'enseignement de 1975 ? Qu'est-ce qui entrave

la contribution de l'institution scolaire dans la réalisation du lien social au Togo ? que faire pour les valeurs démocratiques de la réforme puissent permettre la construction du lien politique au Togo ? L'hypothèse soutenue est que la mise en œuvre des principes de l'école nouvelle véhiculés dans la réforme de l'enseignement de 1975 contribue à la réalisation du lien politique au Togo. Trois hypothèses spécifiques s'y découlent : d'abord, les valeurs démocratiques contenues dans la réforme de l'enseignement de 1975 sont celles de former un citoyen équilibré, ouvert d'esprit, capable de s'adapter aisément à toutes les situations nouvelles, plein d'initiatives et apte à agir sur son milieu de vie pour le transformer. Ensuite, les pratiques éducatives nationales actuelles ne sont pas toujours en adéquation avec l'esprit de la réforme de 1975 au regard de la déperdition scolaire, de l'incivisme ambiant, du chômage de masse. Enfin, pour que les valeurs démocratiques de la réforme puissent permettre la construction du lien politique au Togo, il faut développer auprès du citoyen togolais, à travers les enseignements, le sens de la citoyenneté et du patriotisme, tels que contenus dans la réforme. L'approche par la politique éducative se veut axiologique et vise à promouvoir les valeurs démocratiques et républicaines à même de fédérer les Togolais autour de projets politiques de construction d'identité nationale par-delà les particularismes communautaires. Elle vise à partir du principe d'éducabilité de tous qui est au fondement de la réforme de l'enseignement de 1975 au Togo pour imprimer des valeurs fondamentales devant guider l'éducation à la citoyenneté. De fait, la politique éducative est étroitement ancrée dans des valeurs qui caractérisent l'État-nation.

L'argumentaire se déploie en trois points : présenter les valeurs démocratiques de la réforme de 1975 ; évaluer les pratiques éducatives nationales actuelles en rapport aux idéaux de cette réforme ; reconstruire le lien politique au Togo à partir des valeurs définies dans la réforme.

1. Les valeurs démocratiques de la réforme de l'enseignement de 1975 au Togo

L'histoire de l'éducation au Togo n'est pas très différente de celle du reste des États africains. De l'époque précoloniale à celle post-coloniale en passant par la période coloniale, le système

éducatif togolais a subi les variations de l'histoire politique du pays. Le système éducatif togolais n'a été qu'une pâle copie de celui de l'ancienne métropole avant 1975. Cette année fut charnière en ce qu'elle consacrait la rupture avec le passé et l'ouverture sur l'avenir qu'on pouvait rêver meilleur. Le document de référence en matière d'éducation post-coloniale au Togo est « La Réforme de l'enseignement au Togo » qui date de 1975. Dans ledit, il est expressément stipulé à la page 17 que les nouveaux programmes « doivent viser la formation et l'épanouissement d'un esprit authentiquement africain et redonner au citoyen formé la confiance en soi et la notion de liberté que l'école coloniale lui a enlevée ». La finalité de l'enseignement au Togo selon ce document se rapproche de la vision pédagogique d'O. Decroly (1990). De l'idée que l'enfant n'est pas un vase à remplir mais un foyer à échauffer découle celle selon laquelle l'éducation doit respecter le rythme naturel de l'individu tout en s'adaptant à son développement. L'élève, l'apprenant quitte la périphérie pour le centre. Ses centres d'intérêt doivent être pris en compte. Sa liberté et ce qu'il en fait intéressent l'éducateur. Ses goûts, ses préférences, ses jeux sont désormais intégrés aux programmes et l'environnement scolaire doit s'adapter à ces nouvelles exigences. Tout l'être de l'individu doit être pris en compte. C'est dans cette perspective que depuis la grande réforme de l'enseignement au Togo, des écoles et centres spécialisés se sont multipliés et des programmes spécifiques à un temps scolaire défini consacrent la démocratisation de l'éducation togolaise. Dans ce sens, les perspectives qui en découlent plaident une contextualisation de l'école, une adaptation du calendrier scolaire et surtout un meilleur tissage des liens sociaux patriotiques à partir de l'école.

Selon la réforme de 1975, l'école doit former des individus sains, équilibrés et épanouis dans toutes les dimensions. On ressent là l'influence du principe d'éducabilité de tous par-delà celui d'instructibilité de tous. Il serait inconséquent de traiter du postulat d'éducabilité de tous contenu dans la réforme sans le confronter avec l'autre principe analogue pour en sortir les similitudes et surtout les spécificités. Ce que nous désignons par instructibilité de tous, c'est ce principe éducatif qui pose que tout être humain peut apprendre et acquérir des connaissances ou savoirs. Il comporte une dimension cognitive qui met l'accent sur les capacités d'apprendre (à lire, à écrire, à compter, etc.). Dans une perspective

moderne, il concerne l'accès aux savoirs formels, académiques ou disciplinaires. L'éducabilité de tous correspond de son côté à l'idée que tout être humain peut être éduqué quel que soit son origine sociale, ses capacités intellectuelles, ses difficultés ou son handicap. Ce postulat comporte une dimension anthropologique et philosophique qui touche non seulement à l'instruction mais également à la socialisation, à la formation morale, affective et civique. C'est en somme un postulat de foi en l'homme puisqu'il correspond à l'idée que chaque individu a un potentiel d'apprentissage, de transformation et de développement à tout âge. Tandis que l'instructibilité de tous sous-tend une croyance en la capacité de tous les élèves à comprendre ou à s'approprier des savoirs, l'éducabilité de tous invite à adapter les démarches éducatives aux besoins de chacun.

Le fait par exemple de croire qu'un élève en grande difficulté peut progresser et réussir s'il est accompagné de manière adaptée est une expression de l'éducabilité de tous. Mais, mettre en place une pédagogie explicite pour permettre à tous les élèves de maîtriser une compétence en mathématique par exemple, c'est appliquer le principe d'instructibilité de tous. Dans le premier cas, l'idée est qu'on peut faire grandir chaque individu dans toutes ses dimensions. Dans le second, l'idée est qu'on peut enseigner des savoirs à tous si on adapte la pédagogie. L'un porte sur l'éducation au sens large en tenant compte des valeurs, des comportements et du développement global. L'autre concerne les savoirs scolaires et disciplinaires. L'un a une approche humaniste et s'étend sur tout le cours de la vie en considérant que tout être humain peut être éduqué. L'autre utilise une approche pédagogico-didactique et concerne spécifiquement l'acquisition des savoirs en soutenant que tout élève peut apprendre. On comprend dès lors que malgré les ressemblances, ces principes éducatifs sont irréductibles l'un à l'autre puisque l'un est plus étendu et englobe l'autre qui a sa spécificité propre.

Le principe d'éducabilité de tous n'est pas seulement un projet philosophique. Il est bien au-delà, un cadre pratique qui impacte l'évolution des pédagogies modernes. Pour preuves, ce principe se retrouve en filigrane de la réforme de l'enseignement au Togo. Dans ses fondements comme dans son application formelle, ce principe est un héritage rousseauiste. En fonction des contextes économiques, sociaux, politiques, culturels et historiques,

il inspire et oriente les pratiques pédagogiques. La possibilité donnée à tout individu de se servir de tout son corps, de tout son esprit et de toutes ses facultés pour apprendre et être acteur de sa propre transformation ; d'interagir avec le milieu quel qu'il puisse être pour mobiliser "ici et maintenant" tous les éléments nécessaires à son émancipation et à son autodétermination ; d'avoir suffisamment confiance en son éducateur et en soi pour impacter sa société et contribuer à l'écriture de l'histoire universelle bref, la conviction que tout être humain dispose de toutes les potentialités pour réaliser, avec l'aide d'un enseignant bienveillant, la meilleure version de lui-même tout en transformant la société, est une application du projet pédagogique rousseauiste. Certes, Rousseau n'est pas le pionnier en la matière. Il reste tout de même le théoricien et le formalisateur systématique d'une éducation accessible à tout individu. Son approche qui a énormément impacté les théories pédagogiques qui l'ont suivi a posé les bases d'une universalisation de l'éducation. Laquelle universalisation constitue le fondement de la réforme de l'enseignement de 1975 au Togo.

Elle doit permettre la formation de l'esprit critique, base de toute culture démocratique. Pour cela, toutes les idéologies pourront s'y exprimer librement sans recherche de prosélytisme. En éducation, le prosélytisme est dangereux en ce qu'il profite de la position d'autorité du corps d'encadrement ou des enseignants pour influencer les convictions des élèves dont la vulnérabilité est avérée, parce qu'ils sont psychologiquement jeunes. La réforme, en rappelant le besoin de neutralité de l'éducation togolaise, balise la voie à la formation d'esprits libres, critiques et autonomes. Au terme du cursus, l'individu ne doit pas être disciple d'une idéologie particulière. Cela sous-entend que l'espace éducatif public doit être débarrassé de symbole religieux, de prières ou de rituels dans la logique de la laïcité. L'enseignant n'a pas à faire état de ses convictions personnelles et « sa personnalité doit être discrète » selon l'esprit et la lettre de la réforme (Réforme de l'enseignement au Togo, 1975, p. 23). En tant que guide, il ne doit pas exprimer ouvertement ses convictions religieuses, ses penchants politiques ou philosophiques en classe au risque de constituer un gourou pour les élèves.

De même, la liberté de conscience des élèves doit respecter le caractère neutre, laïc et apolitique de l'école. L'administration

scolaire doit veiller à ce que les activités d'associations ou intervenants extérieurs ne convertissent ou n'influencent pas les élèves sur le plan religieux ou idéologique. La culture du vivre-ensemble exige que les contenus pédagogiques évitent de valoriser certaines religions ou convictions politiques au détriment d'autres sans esprit critique ni pluralité de points de vue. Aussi bien sur le plan individuel que collectif, la laïcité que garantit la réforme favorise l'inclusion de tous les élèves dans un cadre commun avec le respect des différences sans imposer une religion ou une vision particulière du monde. Le but est de préserver la liberté de conscience des élèves avec la possibilité de construire leurs propres opinions en toute autonomie. Ces derniers, d'horizons divers, pourront entrer en dialogue dans la tolérance, la solidarité et le respect des différences. Cela suppose que l'éducation dans l'école nouvelle repose sur des connaissances scientifiques, vérifiables et universelles.

L'objectif de la réforme était, à ce titre, de rendre l'éducation accessible à tous indépendamment de l'origine sociale ou ethnique. Cette universalisation de l'éducation visait à lutter contre les disparités ou inégalités entre les milieux ruraux et urbains. Cela renforce l'égalité devant le savoir et l'instruction. En confrontant l'orientation scolaire et les prévisions des plans de développement, l'école adaptera sa production aux besoins du développement rapide du pays. Il s'agit d'arrimer le système éducatif togolais aux réalités socio-économiques du pays. L'école doit constituer un système dynamique au service du développement national tout en permettant la libération de dynamismes inemployés ainsi que la familiarisation avec les exigences de la productivité. Le citoyen ainsi formé, sera équilibré, ouvert d'esprit, capable de s'adapter aisément à toutes les situations nouvelles, plein d'initiatives et apte à agir sur le milieu pour le transformer (D. C.-G. Alosse, 2022). C'est là où l'influence de théorie pédagogique d'O. Decroly (1990) se fait ressentir.

O. Decroly (1990) organise sa pédagogie autour de deux idées maîtresses : d'une part la notion de centre d'intérêt et le principe de globalisation. En effet, il observe que, depuis la tendre enfance, ce sont les centres d'intérêts qui mobilisent l'engouement des individus. Du coup, il préconise que l'école s'appuie sur ces centres d'intérêt pour organiser l'enseignement en proposant un milieu social et physique aussi riche que diversifié. Le rôle de

l'enseignant est de guider l'enfant en suivant trois étapes : l'observation, la mise en relation de ce qu'on a observé avec ce qu'on savait déjà et enfin la communication. L'enfant a une vie qui est un tout et les apprentissages scolaires doivent être intégrés dans ce tout. Dans la réforme, on lit :

ces nouveaux programmes doivent être essentiellement pratiques et axés sur la connaissance du milieu, éliminer tout ce qui ne tend pas vers le concret. Ils doivent détruire le mythe de l'« intellect pur » à l'universalité dérisoire, en lui opposant un citoyen à l'esprit, enraciné dans les réalités togolaises, africaines, un citoyen aux connaissances utiles, concrètes, bref, un homme alliant théorie et pratique, un esprit ouvert et disponible. (La réforme de l'enseignement au Togo, 1975, titre III).

Ainsi, la Réforme de l'enseignement au Togo apparaît comme un programme dont les principes fondateurs légitiment l'idéal éducatif d'O. Decroly (1990).

Le citoyen formé devrait connaître ses droits et devoirs. Ces exigences de la citoyenneté contenues dans la réforme de 1975 prennent en compte le fait que les sociétés particulières découlent d'une humanité qui elle-même est liée à l'univers dans son ensemble. Il s'agissait de former des travailleurs responsables au service du développement national et des citoyens patriotes, moralement exemplaires, respectueux des lois et des autres. En un mot, le but était de former, à terme, un citoyen fier de sa culture, utile à sa société et capable de participer au développement national. Pour faire un Togolais productif, engagé dans l'essor économique, il fallut l'éloigner du modèle élitiste du système colonial. Dès lors, cette réforme se veut authentique et ambitieuse en rompant avec le modèle colonial français. Elle encourage une éducation enracinée dans les réalités locales par l'intégration de la culture africaine et togolaise aux programmes. La diversité culturelle et le respect des identités (deux principes cardinaux de la démocratie) y trouvent un terreau fertile. Les relations dans cette « école nouvelle » « repose sur un contrat librement consenti entre élèves et maîtres et entre élèves eux-mêmes. Ce contrat établit en outre un pont entre l'École et les parents ». Les conditions semblent réunies pour faire de la nouvelle institution scolaire un laboratoire

de démocratie. Avant de préparer à la démocratie dans la société, les promoteurs de la réforme ont repris et formalisé le projet à l'origine de la Ligue Internationale de l'Éducation Nouvelle (LIEN). En effet, après la première Guerre Mondiale, de nombreux pédagogues en sont venus à concevoir l'école comme un instrument de reconstruction nationale pour, non seulement, panser les plaies causées par le conflit mais surtout remédier aux pathologies sociales. L'éducation devient un levier de transformation sociale ; un moyen de former des citoyens non seulement libres mais aussi solidaires, critiques tout en demeurant ouverts au dialogue. En 1921 à Calais (dans le département de Pas-De-Calais au Nord de la France) la Ligue Internationale pour l'Éducation Nouvelle (LIEN) réunit les grandes figures de la pédagogie de l'époque pour (re)penser une éducation promotrice des valeurs de paix, de tolérance et de coopération à l'échelle mondiale. On y prend conscience que la liberté et l'expression de l'enfant sont au moins aussi essentielles que les savoirs qu'il doit apprendre. Même au-delà de l'Europe, Rabindranath Tagore bâtit en Inde une œuvre éducative humaniste, libre et créative en rupture avec l'école coloniale et mécanique. Une parenthèse s'impose pour appréhender les similitudes entre la pédagogie tagorienne dans une ancienne colonie avec l'esprit et la lettre de la réforme de l'enseignement au Togo conçu quinze ans à peine après l'indépendance.

En effet, R. Tagore (2021) trouve que le système éducatif de son temps est un moulin qui finit par écraser complètement l'individu. Dans ses propos sur l'éducation, il relève le lien existant entre la nature physique et la nature propre de l'enfant avec la nécessité de retrouver la paix intérieure en soi pour faire face aux événements et entrer en harmonie avec les autres en société, l'univers et l'universel. Comme J. Dewey (1975), il est favorable à une éducation ou à un apprentissage par l'expérience et l'autonomie. Comme Célestin Freinet, il insiste sur la liberté, la créativité et le respect du rythme de l'enfant. L'apprentissage se fonde sur la curiosité de l'enfant et devrait mettre en jeu l'intellect, le cœur, le corps et l'imagination de l'individu. Il est mieux réussi quand il se fait en plein air dans une parfaite harmonie avec la nature et non dans des salles de classe. L'influence de Rousseau est à peine voilée. C'est cette synthèse savante qui s'est réalisée dans le document qui sert de boussole au système éducatif

togolais. Le caractère démocratique de l'école togolaise se lit en ces termes « consiste à faire participer les élèves à l'organisation de la discipline, et aux responsabilités au sein de l'école à travers de petits groupe où maîtres et élèves travaillent dans une atmosphère de confiance. C'est une sorte de contrat élaboré, approuvé et respecté par tous » (Réforme de l'enseignement au Togo, 1975, p. 23). Sommairement, il est à noter que les valeurs d'égalité, de justice sociale, de respect des identités de responsabilité faisaient de la réforme de l'enseignement au Togo de 1975 un programme de démocratisation de l'école togolaise. Quel bilan faire un demi-siècle après son élaboration ?

S. Y. Akakpo-Numado, B. Tonyeme (2023) interrogent les systèmes éducatifs en vigueur en Afrique dans leurs idéologies et dans leurs principes afin de démystifier sans complaisance les schèmes mentaux qui se transmettent de génération en génération et qui entravent l'émancipation des individus formés et leur contribution à la construction des liens politiques dans leurs sociétés. Ainsi, pour B. Tonyeme (2023), s'il est un diagnostic à établir après analyse du système éducatif en Afrique et au Togo au XXI^e siècle au regard de l'impact sur les individus formés et leurs sociétés c'est que l'école moderne dans sa forme actuelle a participé et continue de participer à une œuvre de déstructuration et de désorganisation des sociétés africaines dans leur essence socioculturelle, politique et économique. Comme l'éducation nouvelle qui était certes ambitieuse mais, qui n'a pas eu l'impact nécessaire sur l'ensemble de la société pour contrer les idéologies violentes et totalitaires de l'époque, les fruits de la réforme de l'enseignement au Togo sont à peine perceptibles. Si la première était assez minoritaire, trop idéaliste et n'a pas réussi à s'imposer face aux forces nationalistes et autoritaires beaucoup plus puissantes, qu'en a-t-il été de la réforme ?

2. Les pratiques éducatives nationales actuelles en rapport à la réforme

La réforme de l'enseignement au Togo de 1975 est une Réforme-programme dont l'ambition était de poser les bases de la nouvelle école togolaise marque une rupture et un tournant décisif dans l'histoire de l'éducation au Togo. Malgré la réforme, le système éducatif togolais continue de porter les stigmates d'une

histoire ou d'un passé qui, bien que s'éloignant sans cesse, continue de s'imposer. Le Togo est écartelé entre plusieurs systèmes, plusieurs visions du monde, plusieurs modèles : celui francophone, celui anglosaxon, celui germanophone, celui lusophone et même ceux des nouvelles puissances comme celui chinois, russe, brésilien, sud-africain, nigérian, entre autres. En matière de politique éducative aussi, le système est, sinon multipolaire, au moins mixte. Le système éducatif est fondamentalement et en permanence à la croisée des chemins. En illustration à cette thèse, il convient d'évoquer les textes et traités internationaux ratifiés, les conventions internationales auxquels le pays est partie et qui s'imposent à lui. Son organisation et son assujettissement à la politique, son caractère essentiellement théorique et la langue d'apprentissage qui est le français y supplante d'autres modèles éducatifs comme ceux germaniques, britanniques et autres. Ces derniers, sans disparaître, continuent de servir, d'inspirer. Les finalités, les objectifs, les pratiques, les défis et orientations du système éducatif togolais s'inscrivent dans un idéal : celui d'assurer l'accès universel à l'éducation ; de favoriser l'équité et l'égalité de chance à travers une pédagogie différenciée ; de susciter la participation communautaire tout en créant les conditions d'un maillage du territoire par une adaptation de la carte scolaire.

Dans la pratique pédagogique, le système éducatif togolais est à l'image de l'éducation moderne traditionnelle. Il accorde au développement de la raison une place centrale. Nous n'exagérerions pas si nous disions que le façonnement de la raison est la raison d'être du système tel qu'il est appliqué au Togo. Ce projet est des plus ambitieux certes, puisqu'une fois cette finalité atteinte, les individus qui sortiraient d'un tel système seraient plus libres, plus rationnels et donc plus en conformité avec les normes sociales et les valeurs humaines. Il devrait aller de soi qu'on attende de l'individu ayant réussi dans un tel système de montrer le bon exemple et d'impacter positivement l'ensemble de la société. Paradoxalement, les aptitudes rationnelles que les individus acquièrent au sein du système éducatif togolais « ne se transforment pas nécessairement en un bien collectif puisque les sociétés les plus éduquées ne sont pas automatiquement les plus tolérantes, les plus paisibles et les plus cohésives » d'après F.

Dubet et *al.* (2010, p. 9). Et, chose bien décevante, au Togo comme ailleurs, on ouvre à la fois des écoles et des prisons.

Une autre preuve de l'impact limité de la réforme est la situation des jeunes diplômés sans emploi. Cette inadéquation entre la formation et l'emploi caractérisée, par l'accroissement considérable du nombre de chômeurs traduit une difficulté d'application ou un manque de résilience de la part des politiques publiques en matière éducative. L'effondrement du système éducatif s'explique également par l'abandon par l'État de l'éducation comme secteur vital. Cela se traduit par l'insuffisance notoire des moyens affectés au système éducatif, le manque d'enseignants qualifiés, les effectifs pléthoriques dans les classes, les conditions de travail déplorables, la pénurie du matériel didactique et d'équipements, le bas salaire des enseignants, etc. Chaque année, les gouvernements successifs en accroissant le budget alloué au secteur éducatif essaient d'améliorer les conditions de travail dans ce secteur mais les résultats peinent à satisfaire le projet contenu dans la réforme. Ce projet n'était pourtant pas surréaliste. Les cinq titres détaillés en quinze sections ont tenu compte des paramètres environnementaux, culturels, sociaux et surtout économiques qui doivent contribuer à sa mise en œuvre efficiente.

Seulement, les auteurs de la réforme semblent avoir négligé l'aspect en lien avec la volonté et l'engagement politique. Par exemple, le recul de l'État dans son rôle de contrôle et d'encadrement du système éducatif a fini par entraîner la prolifération anarchique des écoles privées qui ne répondent pas toujours aux normes. Il fut même un temps où les EDIL (École D'Initiative Locale), les CEGIL (Collège d'Enseignement Général d'Initiative Locale) et même les LYCIL (Lycée d'Initiative Locale) poussaient comme des champignons d'année en année avec une explosion d'enseignants dits "volontaires". Le système éducatif togolais subit le contrecoup de la dégradation politique, sociale et culturelle. Dans un climat politique tendu, la propagande autour du civisme est interprétée comme une soumission à l'État. L'éducation civique apparaît comme un instrument servant à mouler des citoyens loyaux au pouvoir en place. Il ne s'agirait pas de façonner des individus libres au jugement autonome.

Au regard du caractère pragmatique de la réforme de l'enseignement au Togo introduite dans le système éducatif à partir

de 1975, on ne pouvait espérer que le meilleur de l'école togolaise. Seulement, les pratiques, les résultats et les attentes sans cesse changeantes amènent à poursuivre les interrogations à propos de son application, voire de son applicabilité. Dans le concret, l'application partielle de cette réforme pédagogique dans l'ensemble centrée sur l'enfant depuis sa mise en œuvre est très préjudiciable pour la société togolaise. Par exemple, les différentes approches expérimentées depuis 1975 font fi des différences naturelles (car certains enfants ont besoin d'un cadre plus rigide) et des inégalités de revenu des parents ou de l'inégalité dans la capacité des parents à créer un cadre propice à l'apprentissage pour les enfants. De plus, c'est une illusion de penser que tous les enfants sont spontanément curieux et motivés à apprendre. Plusieurs pédagogues, en prolongeant les travaux réalisés par Jean-Jacques Rousseau, fustigent ce type de système éducatif où on enseigne et évalue tous les apprenants de la même manière indépendamment de leurs réalités, différences et natures. L'objectif de la réforme était pourtant clair : l'éducation devait aider chacun à comprendre le monde qui l'entoure et à s'y situer avec lucidité et responsabilité. Malgré les décrets d'application issus de cette réforme et les innovations pédagogiques, les programmes scolaires sont restés uniformes pour tous. Sans prendre en compte les talents, styles et rythmes individuels d'apprentissage, les systèmes éducatifs togolais du siècle présent n'ont pas encore réussi à se défaire de l'uniformisation des apprentissages avec des évaluations centrées sur les notes et des examens standardisés qui renforcent la compétition et accentuent les inégalités.

Il fallait de l'audace, de la vision et de l'ambition pour réaliser cette nouvelle approche centrée sur l'enfant en rapport avec son milieu et sa société en vue de son autonomisation. Seulement, les difficultés économiques et les crises politiques des années 90, en affaiblissant l'autonomie de l'État togolais vis-à-vis de l'extérieur, ont fini par faire passer cette réforme éducative ambitieuse au second plan. Les promoteurs et défenseurs des valeurs sociales, pacifistes, démocratiques et humanistes contenues dans cette réforme ont vu leurs espoirs se heurter à la réalité politique dans un pays où régnait un régime de parti unique qui avaient tout intérêt que la jeunesse soit moulue dans un esprit autre que critique. Il était difficile qu'une école soit démocratique dans un pays qui ne l'est pas. Cette opposition frontale ne pouvait

qu'achever d'éteindre et d'éteindre les espoirs suscités par la réforme. Les autorités politiques d'alors voyaient dans l'autonomie de pensée qu'elle prônait une menace directe à leurs projets ou visions de la société. Du coup, le rêve de l'éducation nouvelle à travers une « école nouvelle », celui d'une paix perpétuelle grâce à l'enfant libre qui s'insère aisément sur le marché de l'emploi, s'est fracassé contre les murs des calculs de la politique politicienne de ce dernier quart du XXe siècle.

Vers la fin de ce siècle, la pression sur les enseignants et élèves s'accroît avec une école qui se retrouve entre le marteau et l'enclume ; entre l'équité et la performance. L'enseignement devient standardisé avec un pilotage par les résultats, l'évaluation des établissements qui se multiplie avec la croissance démographique. Au même moment, l'école doit concilier l'égalité des chances et l'excellence, le tout dans un contexte de comparaison internationale. L'école togolaise comme toute autre est sommée à la fois d'assurer la réussite de tous et d'être efficace, compétitive et mesurable, à en croire C. Thélot (1997). La différenciation pédagogique avec la prise en compte de la diversité des élèves finit par imposer l'accompagnement personnalisé dans une éducation qui devient plus flexible que rigide. En somme, à la veille du XXIe siècle, l'éducation devient un enjeu mondial et le Togo ne peut rester en marge. L'institution scolaire togolaise doit allier innovation technologique, ouverture culturelle et attentes socio-politico-économiques. Elle doit également s'efforcer de contenir les tensions entre démocratisation, standardisation et individualisation. Bref, à la fin du millénaire, l'école est en quête de sens, partagée entre former des citoyens, des travailleurs, ou simplement des individus adaptables, comme le note F. Dubet (2002).

Les différentes réformes qui ont fait suite à la réforme de l'enseignement au Togo de 1975, en ne visant que l'excellence pour l'excellence, le développement de la raison au détriment d'autres facultés des enfants les amènent à être plus isolés qu'ils ne l'étaient. J.-J. Rousseau (1966, p. 125) trouve que cette pratique témoigne de la volonté de se donner de nouvelles prises dans leur esprit par des maximes sans fondement, par des préceptes sans raison. Pour lui l'enseignant, comme le reste de la société aime mieux que les élèves sachent leurs leçons et qu'ils mentent, plutôt qu'ils demeurent ignorants et vrais. Le caractère inconciliable de

l'éducation qu'il reçoit et les valeurs du vivre-ensemble se trouve désormais exposé. La conséquence en est que la foi dans l'éducation togolaise au lendemain de la réforme s'est perdue et il ne subsiste que le réflexe mécanique de l'espérance dans l'école efficace.

Outre ces entraves qui continuent de faire passer la réforme pour un idéal purement théorique, il convient de se demander ce qu'il en est de la formation à la conscience sociale ou citoyenne. Ainsi, la question de la pédagogie à mettre en place pour former le futur citoyen togolais se pose, puisqu'au fur et à mesure que le taux de scolarisation augmente, on déplore davantage d'incivisme et de dépravation des valeurs morales. Une fois ce constat établi, on est en droit de se demander si la positivité de l'éducation classique répond à la nécessité pratique de la citoyenneté. En d'autres termes, il ne suffit pas d'éduquer les enfants d'après les exigences du vivre-ensemble ou plus concrètement, en épuisant le programme d'Éducation Civique et Morale (ECM) pour prémunir la société togolaise contre ce que Kant a qualifié de l'« insociable sociabilité » de l'homme (E. Kant, 1923, p. 192). Dans un paysage social togolais actuel et d'après le constat dressé par B. Tonyeme (2014, p. 195), de plus en plus d'« individus restent seuls les uns à côté des autres avec le développement de l'individualisme », d'ethnocentrisme et de régionalisme. Comment traduire dans le concret et rendre opérantes les valeurs démocratiques de la réforme de 1975 pour bâtir un lien politique au Togo ? Concrètement, comment amener les Togolais à recréer un projet social indispensable à une vie commune, à partir de l'école ?

3. Les valeurs démocratiques de la réforme de 1975 et la construction du lien politique au Togo

Il est paradoxal de constater qu'au moment où la proportion des individus instruits sur l'ensemble de la population nationale est plus élevée que jadis, on déplore l'incivisme au Togo. Au fur et à mesure que l'instruction publique devient accessible à toutes les couches de la société, l'instruction publique devient inclusive avec le projet d'« éducation pour tous ». Mais un demi-siècle après l'élaboration et la mise en œuvre de la réforme, l'éducation peine toujours à cimenter le lien politique entre Togolais. Or, le contexte de la prégnance de l'éducation à la citoyenneté fait de celle-ci une

expression à visée démocratique à travers des considérations à la fois morales et politiques. Face au manque de civisme et de citoyenneté, c'est vers l'école que s'est tournée la demande sociale et les responsables politiques, parce qu'elle est le lieu par excellence de l'éducation publique. La politique éducative est étroitement ancrée dans des valeurs qui caractérisent l'État républicain.

Il faut donc éviter à tout prix de placer les règles de la vie en communauté sur la même balance que les autres connaissances apprises à l'école. B. De Mandeville (2011, p. 25) va au-delà des pratiques de moralistes pour soutenir qu'« il y a des actions nobles et généreuses faites dans le silence, dont la vertu est assurément la seule récompense. Ceux qui sont réellement bons, sont tels parce qu'ils ont la douce satisfaction de sentir dans leur conscience qu'ils sont vertueux ». Pour lui, les appréciations et titres d'excellence du genre : « félicitations », « tableaux d'honneur », « encouragement » bref, les louanges et la flatterie ne sont pas des moyens indiqués pour rendre les hommes vertueux. La citoyenneté qui, du même coup, en découle n'est qu'apparente et illusoire. Il suffit de peu pour constater que la raison est plus prompte à dissimuler que les instincts. Pour J.-J. Rousseau (1966) aussi, l'enfant n'a besoin ni d'éloges, ni d'applaudissements pour réaliser des actions nobles et vertueuses. Il écrit : « Vous voulez qu'il soit docile étant petit : c'est vouloir qu'il soit crédule et dupe étant grand » (J.-J. Rousseau, 1966, p. 229). Ainsi, selon ces deux penseurs, ce n'est pas la vanité qui porte toujours les grands hommes à renoncer à eux-mêmes. Toute cette délicatesse dont on use avec les enfants n'est en rien justifiée eu égard à tout ce à quoi la nature les prédestine. C'est pourquoi le second émet des réserves vis-à-vis de cette approche. Pour J.-J. Rousseau (1966, p. 40-41) en effet, « cette éducation tendant à deux fins contraires, les manque toutes deux : elle n'est propre qu'à faire des hommes doubles paraissant toujours rapporter tout aux autres, et ne rapportant jamais rien qu'à eux seuls ». Dans un tel contexte, le lien politique demeure difficile à réaliser au Togo. Tous les efforts fournis par l'éducation pour rendre les enfants plus « intelligents » finissent par tuer quelque chose de précieux en eux : la compassion, la pitié. Si la primauté accordée à la raison dans l'éducation qui semble amener les hommes à s'oublier, à canaliser leurs vices dans le sens vertueux, c'est juste en vue d'un intérêt.

Dès lors que ce motif disparaîtra ou quand il en sera las, c'est la société qui subira le côté obscur de sa personnalité.

Il faut prendre garde que cette efficacité qu'attendent les autorités éducatives togolaises n'impacte pas négativement les liens sociaux. Quand l'individu perd toute confiance en un système qui est sensé lui garantir - plus qu'un statut social - une estime sociale, c'est toute son appréhension des enseignements qui est remise en cause. Du coup, le caractère inconciliable de la théorie scolaire d'avec la pratique sociale et politique est établi. L'analyse minutieuse des programmes d'éducation moderne révèle tristement un déphasage entre la théorie et la réalité. Le Togo demeure un conglomerat d'individus qui ont du mal à faire société. Comme l'a montré B. Tonyeme (2017), le classement des performances scolaires engendre, soit l'orgueil ou l'arrogance, soit le sentiment d'infériorité et d'autres sentiments antisociaux. Le danger est que les individus ayant été éjectés de ce système éducatif togolais deviennent des marionnettes qui n'ont aucun sens du jugement personnel, tandis que ceux qui ont réussi à entrer dans le moule, ont, malgré tout, « assez peu confiance dans les maîtres, dans l'école et en soi-même quand on pense que tout se joue à l'école et que les camarades sont aussi des rivaux », d'après F. Dubet, M. Duru-Bellat et A. Véré tout (2010, p. 29).

Les allures qu'elle a prises dans un univers en pleine mutation laisse penser qu'elle ne peut être le laboratoire des défis sociaux auxquels se trouvent confrontés les États. Pour J.-J. Rousseau (1966, p. 108), « l'enfance a des manières de voir, de penser, de sentir qui lui sont propres ; rien n'est moins sensé que d'y vouloir substituer les nôtres ». Cela est révélateur de ce que l'école moderne, en suivant la voie de la raison, a failli à sa mission. Non seulement l'idéal des concepteurs de la réforme n'est pas atteint (à savoir, former un citoyen intégral, lucide, autonome, responsable capable de prendre part à l'édification d'un État de droit), mais aussi, le jeune togolais, en sortant de sa formation pour vivre et agir dans la société, « y prend une seconde éducation tout opposée à la première, par laquelle il apprend à mépriser ce qu'il estimait et à estimer ce qu'il méprisait » (J.-J. Rousseau, 1966, p. 433). Son intégration dans le corps social reste un idéal difficile à réaliser et les valeurs qu'il a apprises à l'école ne dépassent guère le cadre théorique. Par ricochet, sa liaison politique avec ses concitoyens se trouve compromise. Pour cette raison, il préconise d'opter pour une

éducation naturelle pour former les individus à la socialisation ou mieux, pour dévoiler en eux l'instinct social. Partant du principe que la nature ne fait rien en vain, nous reconnaissons en celle-ci un ordre que l'éducation n'a point besoin de combattre. Pour preuve, parmi les expressions de l'incivisme, figure l'égoïsme, l'égocentrisme, l'inconstance des désirs et même le désintérêt pour la chose politique. La source de ces inclinations antisociales est à rechercher dans le développement précoce de la raison à travers un système éducatif étranger aux réalités togolaises.

En fait, la raison qui distingue l'être humain des animaux ne doit pas l'empêcher de vivre avec ses semblables. L'instruction qui est au service de la socialisation authentique est celle de la société naturelle ou d'origine. Face aux déviances sociales, aux chocs identitaires et à la dépravation des valeurs humaines et sociales, il convient d'éviter une éducation qui vise à enseigner aux enfants des valeurs qui contredisent celles de leurs coutumes. Les valeurs véhiculées par l'éducation togolaise et mentionnées dans « La réforme de l'enseignement au Togo » de 1975 sont certes universelles mais, se veulent avant tout endogènes. Il s'agit de la citoyenneté, du patriotisme, du respect, de la tolérance, de l'esprit critique, de la créativité, de la culture de l'excellence, de l'intégrité, de la responsabilité, de l'équité genre, de l'esprit d'entrepreneuriat pour un développement durable. Faire en sorte que la citoyenneté fonde le lien social sur l'égalité des hommes et le respect de leur dignité, c'est se donner le pari de concilier les droits de l'individu et les contraintes du collectif. Étant donné que la citoyenneté vise à empêcher que les penchants égoïstes nuisent à l'ensemble du corps social, il urge de trouver les moyens d'établir un lien entre l'individu ou le citoyen et l'ordre cosmique puisque l'homme n'est pas un être isolé dans l'univers.

Pour F. Dubet et *al.* (2010, p. 14) « les sociétés ne tiennent pas seulement par leur structure, elles tiennent aussi par la nature des relations que tissent les individus entre eux et avec les institutions ». Il va sans dire que le Togo dans sa quête de paix sincère pour le vivre ensemble, doit d'abord développer la conscience citoyenne. De plus, il faut reconnaître que la société et l'individu ne peuvent être définis qu'en fonction l'un de l'autre. On ne parle de société que lorsque des hommes décident d'établir entre eux des relations d'un autre ordre que le simple fait d'être ensemble. Il s'agit donc de passer de la solidarité purement

mécanique à celle organique ou spirituelle. Les individus n'entrent en société qu'avec d'autres plus proches ou plus éloignés dans le temps et dans l'espace en vue d'entrer dans une relation durable. On peut être dans une société par la force des choses avec ses semblables sans faire société avec eux. C'est pourquoi nous pensons, comme A. Adjí (2003), qu'il faut de bonne heure et toutes les fois que c'est nécessaire, aider l'homme à voir en lui, les exigences du vivre-ensemble comme sacrées pour le rendre sociable. Il s'agirait d'après lui d'une éducation qui réponde à l'humanité pour pouvoir parvenir à la paix. Cela nous paraît être l'expression d'une éducation bienveillante qui se fait instrument révélateur des valeurs citoyennes et patriotiques qui sommeillent en l'homme. Il convient de susciter en l'individu les valeurs, principes et règles de bonne conduite en vue de faciliter sa cohabitation avec autrui dans la paix et le respect des lois.

De plus, à l'instar de la citoyenneté, la paix n'est pas donnée ; elle n'est jamais acquise une fois pour toutes. Au-delà de la relativité qui entoure la notion, la paix a un caractère transcendant, et c'est de cette nature que découlent les autres expressions qui s'enracinent en l'homme dans sa singularité et dans sa diversité. C'est donc une éducation sachant concilier l'être intérieur abstrait de l'enfant et les exigences concrètes de la vie en communauté qui est plus à même d'accoucher d'un individu mettant sa subjectivité au service de l'objectivité. C'est un système éducatif visant d'après A. Adjí (2003, p. 53) à former l'homme avant le citoyen « qui permet à l'enfant, développant de toutes ces capacités intellectuelles et éthiques d'acquérir une armature intellectuelle et morale forte, de résister aux séductions de ce monde, de s'y frayer son propre chemin, d'être savant et prophète, un vecteur de lumière et de paix ».

La culture et la transmission des valeurs par l'éducation au Togo dépendent en grande partie de la politique qui organise la vie sociale et irrigue les différents domaines. C'est donc le politique qui, du sommet de l'organigramme, crée le cadre législatif et institutionnel du fonctionnement des structures déconcentrées et décentralisées du ministère en charge de l'éducation, affecte les moyens matériels, financiers, humains ; définit les priorités et orientations stratégiques, recherche les partenaires, délimite leurs domaines d'intervention. Bref, c'est le politique qui décide en dernier ressort de favoriser ou non la mise en œuvre des

dispositions de la Réforme pour faire du système éducatif togolais un outil au service de l'épanouissement du citoyen, du développement de la nation tout entière en vue de la construction et de la consolidation d'un lien politique viable. Nous estimons que la Réforme de l'enseignement de 1975 au Togo est plus que jamais d'actualité et son application concrète et complète devient une urgence en ce sens que les liens politiques au Togo demeurent fragiles. Cela permettra également de libérer l'institution scolaire afin qu'elle s'autonomise pour dépendre le moins possible des décisions politiques.

Conclusion

L'éducation étant une pratique pédagogique où les moyens et les fins sont interdépendants, le système éducatif viable s'indexe à une conception du politique pensé non plus comme lieu, mais surtout comme moment spécifique dédié à la régulation du social à travers des valeurs morales et civiques dans une approche dialogique. L'éducation à la citoyenneté découle ainsi d'une véritable extension de l'éducation fondée sur la connaissance de l'organisation des rapports entre l'État et les citoyens, dans une approche socioconstructiviste. Il convient d'ouvrir l'école, de la rendre inclusive pour que l'éducation dans le contexte togolais marqué par la diversité culturelle et linguistique ne constitue pas un frein à la construction d'une identité nationale qui transcende les différences. Il existe alors un rapport étroit entre politique éducative et lien politique. Une réforme demande, pour sa réussite, beaucoup de volonté politique. En refondant l'éducation togolaise conformément aux exigences de la réforme, en redéfinissant les programmes d'enseignements suivant les orientations de la réforme et surtout, en restructurant l'ensemble du système scolaire, l'enseignement au Togo deviendra plus pragmatique et efficace pour l'établissement de liens sociaux et civiques solides. D'où l'intérêt de cette réflexion pour insister sur l'actualité et l'urgence de la mise en œuvre complète de cette réforme pour restructurer le lien politique entre Togolais.

Références bibliographiques

ADJI Aklesso, 2003, « La paix à la lumière du bouddhisme : une

question d'éthique », *Journal de la Recherche Scientifique de l'Université de Lomé* (JRSUL), Lomé, Série B, vol. 07, n°1, p. 59-71.

AKAKPO-NUMADO Sena Yawo et TONYEME Bilakani (sous dir.), 2023, *L'école en Afrique : La fin des mythes et le début d'une nouvelle ère*, Paris, L'harmattan.

ALOSSE Dotsè Charles-Grégoire, 2022, « L'éducation à la citoyenneté : contexte démocratique et fondements moral et politique », *Assempe, La Revue universitaire des Sciences de l'Éducation, Éditions universitaires de Côte d'Ivoire* (EDUCI), N°20 – Juin, p. 7-19.

AUDIGIER François, 1999, *L'éducation à la citoyenneté*, Lyon, INRP.

DECROLY Jean-Ovide, 1990, *La fonction de globalisation et l'enseignement*, Paris, Seuil.

DUBET François, DURU-BELLAT Marie et VÉRÉTOUT Antoine, 2010, *Les sociétés et leurs écoles*, Paris, Édition du Seuil.

GAYIBOR Nicoué Lodjou, 1997, *L'Histoire des Togolais des origines à 1884*, Lomé, Presses de l'UB.

KANT Emmanuel, 1981, *Traité de Pédagogie*, Paris, Hachette.

ROUSSEAU Jean-Jacques, 1966, *Émile ou de l'éducation* ; Paris, Garnier-Flammarion.

TAGORE Rabindramath, 2021, *Une école sans murs. Arts, nature et cosmopolitisme au cœur de l'éducation*, Édition préparée et présentée par Normand BAILLARGEON et Chantal SANTERRE, Montréal, Écosociété.

TONYEME Bilakani, 2017, « L'école pour tous et le développement en Afrique : entre illusion et espoir, le cas du Togo », *Revue Échanges*, vol. 1, n° 009 décembre 2017, p. 197-212.